

CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION

Secrétariat Général

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi



**COMMUNICATION DE L'HONORABLE
MALICK DIAW, PRESIDENT DU CONSEIL
NATIONAL DE TRANSITION DU MALI A LA
145^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP**

***THEME: Egalité des sexes et parlements sensibles au genre :
moteurs du changement pour un monde plus résilient et
pacifique.***

Kigali (Rwanda), 11-15 octobre 2022

Monsieur le Président de l'Union Interparlementaire (UIP),

Monsieur le Secrétaire Général de l'UIP,

Madame la Présidente de la Chambre des Députés du Rwanda,

Monsieur le Président du Sénat du Rwanda,

Mesdames et Messieurs les Présidents de Parlements et Chefs de délégations,

Honorables Parlementaires,

Je voudrais, avant tout propos, vous transmettre les salutations cordiales des populations maliennes et remercier l'équipe dirigeante de l'UIP pour sa bonne collaboration avec le Conseil National de Transition du Mali. Aussi, c'est avec un grand plaisir que je prends la parole à cette tribune de la 145^{ème} Assemblée de l'UIP, sur le thème du débat général, intitulé : « *Egalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique* ».

Honorables parlementaires,

La présente Assemblée Générale se tient dans un contexte marqué par la persistance des foyers de tension et des menaces terroristes en Afrique et à travers le monde. Pour cette raison, le thème choisi pour nos travaux revêt une importance toute particulière pour le Mali, car il s'inscrit, à tous égards,

dans les actions entreprises par les autorités maliennes pour conforter la promotion du genre, la paix et la cohésion sociale.

Pays de fortes traditions ancestrales, le Mali accorde une place importante aux femmes dans la vie en société. Au cours de notre histoire, les femmes ont toujours brillé par leur courage et leur bravoure. Elles se sont illustrées dans plusieurs fronts de bataille et ont joué un rôle de premier plan lors des manifestations populaires pour l'avènement de la démocratie au Mali, cela, tout en assumant leur rôle de maman dans les foyers, de productrices dans les champs et d'actrice économique.

Honorables parlementaires,

L'égalité du genre se comprend à travers l'égalité des droits, l'égalité des responsabilités et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Il s'agit de faire en sorte que les droits des femmes et des hommes ne dépendent pas du seul fait qu'ils soient nés filles ou garçons.

Sur ce point, la République du Mali a clairement consacré dans sa Constitution le principe de l'égalité des sexes en ces termes : « *Tous les Maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs. Toute discrimination fondée sur l'origine sociale, la couleur, la langue, la race, le sexe, la religion et l'opinion politique est prohibée.* » Aussi, le Mali a

souscrit à l'ensemble des traités et conventions internationales en faveur de la promotion du genre.

Vous conviendrez cependant avec moi que parlant du genre, la plupart des institutions internationales plaident en faveur de l'égalité des sexes mais surtout en termes de droits à accorder aux femmes ainsi que les mesures discriminatoires en leur faveur. Au Mali, plusieurs textes et instruments juridiques ont été adoptés pour favoriser l'émergence et l'épanouissement sociopolitiques des femmes.

Je rappellerai, entre autres, l'adoption de la Politique Nationale Genre du Mali en novembre 2010. Elle vise à prendre en compte le genre comme principe de bonne gouvernance dans les politiques publiques, les programmes et projets nationaux ainsi que dans les budgets. Par son envergure, la nature de ses orientations et ses principes, la Politique Nationale Genre du Mali impose un changement conceptuel par le passage d'une approche de promotion des femmes à celle de l'intégration systémique du genre dans l'action gouvernementale en partenariat avec toutes les composantes de la société.

Dans cette optique, un programme budgétaire de suivi des actions en faveur du genre est opérationnel. Il s'agit de la Planification et de la Budgétisation Sensible au Genre. Ce programme vise à introduire l'équité entre hommes et femmes dans les indicateurs de performance budgétaire, dans les résultats et dans

l'examen des conséquences politiques, économiques et sociales sur l'égalité des sexes. La planification et la budgétisation sensible au genre n'accorde pas de budgets distincts pour les hommes et les femmes mais fait apparaître clairement l'influence que pourrait avoir chaque opération budgétaire sur la situation des femmes et des hommes.

Une autre initiative historique prise dans notre pays est l'adoption de la loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015 qui institue des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives. Elle vise à renforcer considérablement la présence des femmes dans toutes les sphères de décision. Au terme de cette loi, la proportion de l'un ou l'autre sexe ne doit pas être inférieure à 30% pour les nominations dans les Institutions de la République ou dans les différents services publics. En outre, à l'occasion de l'élection des députés à l'Assemblée nationale, des Conseillers nationaux ou des Conseillers des Collectivités territoriales, aucune liste d'au moins 3 personnes, présentée par un parti politique, un regroupement de partis politiques ou un regroupement de candidats indépendants n'est recevable si elle présente plus de 70% de femmes ou d'hommes.

Grâce à cette loi, le nombre de femmes au sein du parlement a sensiblement augmenté, passant d'une seule femme pour la 1^{ère} Législature (1960-1968) à 32 femmes actuellement sur les 121 membres qui

composent le Conseil national de Transition. Nous osons d'ailleurs espérer que cette dynamique assez salubre sera renforcée lors des prochaines élections générales qui mettront fin à la Transition au Mali.

A ces progrès, je voudrais encore ajouter d'une part, le nouveau code de la famille et des personnes qui constitue une avancée notoire en matière de droits des femmes au Mali et, d'autre part, la loi relative au Fonds d'Appui à l'Autonomisation des femmes et à l'Epanouissement des Enfants. La liste n'est pas exhaustive.

Ainsi, comme vous pouvez le constater, l'épanouissement des femmes est donc visible aujourd'hui à tous les niveaux de la vie publique malienne. Ce qui permet d'impulser un nouveau souffle à la conduite des affaires au double niveau local et national. Il faudrait toutefois compter avec les pesanteurs sociales, le poids des traditions, les préjugés et autres perceptions sociales souvent mitigées sur la condition de la femme africaine en général. Cette situation requiert une sensibilisation continue des populations notamment les autorités coutumières et religieuses ainsi que des compromis sociaux.

*Mesdames et Messieurs,
Honorables Parlementaires,*

Sur un autre plan, reconnaissons que la promotion du genre constitue réellement un vecteur très important

pour la paix dans le monde. Au Mali par exemple, l'implication des femmes en général et des femmes parlementaires en particulier est d'un apport inestimable au processus de paix et de réconciliation nationale. Dans le cadre de la gestion de la crise multiforme que vit le Mali, les femmes ont créé spontanément divers groupements et associations pour sensibiliser et mobiliser plusieurs acteurs communautaires autour de l'idéal de paix et de cohésion sociale. En outre, elles s'investissent fortement au quotidien auprès des autorités nationales dans le cadre de la lutte contre l'insécurité et pour le retour des déplacés dans leurs localités d'origine. Je profite d'ailleurs de cette tribune de l'UIP pour leur rendre un vibrant hommage.

Mesdames et Messieurs,

La préservation voire l'instauration de la paix et de la sécurité collective doit être une démarche globale incluant toutes les composantes de la société. D'où l'impérieuse nécessité de la prise en compte de la dimension genre dans notre quotidien. Cette démarche doit être encore plus renforcée au sein des parlements où la participation équilibrée du genre peut servir à vulgariser davantage les droits de l'Homme, le civisme et les valeurs universelles de paix auprès des populations.

Par ailleurs, dans le souci de tendre vers un monde plus résilient et pacifique, il est crucial de changer de paradigme en associant suffisamment les femmes aux

négociations internationales, aux activités de maintien de la paix, aux activités de médiation et pourparlers de paix aux niveaux national, sous régional, régional et international, aux activités de réconciliation sociale ainsi qu'à celles relatives à l'aide humanitaire. Pour cela, des programmes de renforcement de capacités spécifiques doivent être initiés pour leur permettre de combler les attentes.

A cette fin, l'UIP devra occuper un rôle central d'incubateur, en continuant à promouvoir les bonnes pratiques parlementaires y afférentes. Ceci est d'ailleurs, à mon sens, le passage obligé pour qu'ensemble nous puissions réaliser efficacement les Objectifs du Développement Durable.

Honorables parlementaires,

Si nous sommes résolument engagés à voir à travers la Femme, une personne dont les droits élémentaires sont tout simplement aliénés, nous poserons sûrement des actes plus justes pour éliminer toutes les formes de violence, de marginalisation et d'injustice à son égard.

Sur ce, je souhaite pleins succès à nos travaux et j'espère qu'il en sortira des résolutions pertinentes nous permettant de nous engager davantage pour un monde plus juste, plus sûr et en paix.

Je vous remercie de votre attention.